

VYNYTY® Grapholita Press est une solution de confusion sexuelle contre la tordeuse orientale (Grapholita molesta), et le carpocapse des prunes (Grapholita funebrana), utilisable en agriculture conventionnelle et biologique.

VYNYTY®

Grapholita Press

Conditionnement(s)

Flacon 0.25 L

Fiche d'identité

Composition :

Classification RAC : -

Formulation : suspension de capsule

Numéro AMM : 2210610

Détenteur d'homologation : M2i Biocontrol
112 Bureaux de la Colline- 1 rue royale-
92210 SAINT-CLOUD CEDEX

Substance Organique :
(Z)-8-dodecen-1-yl-acétate

Teneur : 95g/kg

Organisme : phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire

Mode d'action : Attractif phéromone (confusion sexuelle)

Description

VYNYTY® Grapholita Press est une solution à base de phéromones de lépidoptères à chaînes linéaires efficace contre Grapholita molesta, Grapholita lobarzewskii, Grapholita funebrana et Grapholita janthinana. Utilisable sur pêcher, et abricotier, pommier, poirier, cognassier, nêfle, pommette et nashi.

Préparation

Préparation de la bouillie

Le produit s'applique à l'aide d'un dispositif réutilisable fonctionnant à l'air comprimé (VYNYTY® Phero Pump).

- 1) S'équiper avec les EPI (combinaison, gants, lunettes)
 - 2) Disposer du matériel suivant: Un compresseur avec manomètre, la VYNYTY® Phero Pump, les poches de produit munies de l'applicateur
 - 3) Ouvrir la VYNYTY® Phero Pump, insérer la poche et refermer avec la bague verte
 - 4) Connecter l'embout du compresseur à la VYNYTY® Phero Pump et la mettre sous pression (maximum 6 bars)
 - 5) Déconnecter le compresseur de la VYNYTY® Phero Pump.
 - 6) Visser l'applicateur à l'autre extrémité de la VYNYTY® Phero Pump
 - 7) Appuyer sur la gâchette et déposer un point de gel
- Tutoriel disponible ci dessous:
FLASHCODE

Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

Stocker le produit à une température comprise entre 0 °C et 30 °C.
- Conserver le produit uniquement dans son

emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DES OPÉRATEURS PENDANT L'UTILISATION	PROTECTION DU PUBLIC
PROTECTION DE LA TÊTE	PROTECTION DES YEUX	PROTECTION DES VÊTEMENTS
PROTECTION DES BRAS	PROTECTION DES JAMBES	PROTECTION DES CHAUSSES
PROTECTION DES MAINS	PROTECTION DES PIEDS	PROTECTION DES GANTS
PROTECTION DU CORPS	PROTECTION DU NEZ	PROTECTION DE LA BOUCHE

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac transluide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour l'emploi

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, M2i Biocontrol décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.



AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de

l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale

Délai de rentrée

Non concerné

Mentions obligatoires

SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Information santé

Premiers soins

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas d'ingestion par un animal, contacter votre vétérinaire.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : <https://agro.bayer.fr/> et www.quickfds.com.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Température minimum : 0°C

Température maximum : 30°C

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
-	-	-

Tableau des usages et doses autorisées

Arbres fruitiers	Traitement des parties aériennes	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Pêcher, Abricotier, Nectarinier		Tordeuse orientale du pêcher (Grapholita molesta)	1.25 kg/ha	1 trait./an Application avant le début du vol de première génération. 500 points de diffusion/ha	NC	
Pommier, Poirier,		Tordeuse orientale du pêcher (Grapholita	1.25 kg/ha	1 trait./an	NC	

Arbres fruitiers					
Traitement des parties aériennes	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Cognassier, Néflier, Nashi, Pommette	molesta), Petite tordeuse des fruits (Grapholita lobarzewskii), Tordeuse de l'aubépine (Grapholita janthinana)		Application avant le début du vol de première génération. 500 points de diffusion/ha 1 trait./an		
Prunier, Prunier du Japon, Jujubier et Mirabellier	Tordeuse orientale du pêcher (Grapholita molesta), Carpocapse des prunes (Grapholita funebrana), Petite tordeuse des fruits (Grapholita lobarzewskii)	1.25 kg/ha	Application avant le début du vol de première génération. 500 points de diffusion/ha	NC	

*En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse

: <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

Appliquer 500 points de diffusion (sous forme de gel) par hectare en utilisant 5 poches (soit 1,25 kg)

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Période d'application:

Application juste avant le début du 1er vol de Grapholita molesta. 1 traitement/an max. Protège les vergers jusqu'à la récolte. Ne pas appliquer le produit si de la pluie est prévue dans les 24h après l'application. Eviter les traitements foliaires dans les 3h après l'application.

Surface minimale :

Appliquer sur une surface minimale de 2 ha. Pour des surfaces inférieures, reportez-vous vers la fiche technique du produit et/ou votre conseiller technique.

Précautions d'emploi:

Le produit s'utilise dans un programme de protection intégrée contre Grapholita molesta et est compatible avec des traitements complémentaires (insecticides, auxiliaires) se déroulant habituellement pendant la saison. En première année de confusion sexuelle, l'utilisation de traitements insecticides selon les pratiques habituelles reste obligatoire, en particulier le traitement sur G1.

Il est recommandé de suivre le niveau d'infestation du ravageur afin d'optimiser l'application de traitements insecticides complémentaires. Contrôler régulièrement la présence de papillons adultes à l'aide de pièges à phéromones placés à l'intérieur et extérieur de la parcelle afin d'évaluer l'efficacité de la confusion. Des pièges alimentaires peuvent être utilisés en complément des pièges à phéromones pour aider à estimer le niveau d'infestation dans la parcelle. Il est également recommandé de régulièrement évaluer les dégâts sur pousses et fruits pour définir le besoin de traitements complémentaires. Consulter votre conseiller pour affiner le nombre et le positionnement de ces traitements.

Positionnement des points de diffusion :

Disposer de manière homogène (distribution en quinconce) les 500 points de diffusion/ha (approx. 1 point par 20m²). Appliquer sur le tiers supérieur de l'arbre, directement sur l'écorce des arbres ou d'autres supports se trouvant dans le verger (e.x. poteaux anti-grêle). S'assurer de choisir des branches suffisamment larges pour appliquer un point de diffusion. Ne pas appliquer sur les feuilles ou les fruits. Privilégier l'application sur la face Nord des arbres afin d'éviter une exposition directe au soleil. Afin de renforcer le nuage de phéromones sur les bordures de la parcelle, point d'entrée des ravageurs, il est conseillé de doubler le nombre de points de diffusion au niveau des bordures. Le renforcement peut être adapté en fonction de la configuration et l'environnement de la parcelle. Se référer à la fiche technique du produit ou à votre conseiller technique.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Classification .RAC

- - Attractif phéromone (confusion sexuelle)

Application (matériel, pression)

Le produit s'applique à l'aide d'un dispositif réutilisable fonctionnant à l'air comprimé (VYNYTY® Phero Pump)

Mesures de protections des individus

Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :		PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT DU DISPOSITIF	APPLICATION VIA : DISPOSITIF D'APPLICATION TENU A LA MAIN	
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A)		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1				
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)				

Pour les personnes atteintes de syndrome d'intolérance aux odeurs chimiques (SIOC), le port d'un masque de type A2P3 est recommandé pendant la phase d'application et lors de la rentrée dans la parcelle.

Mentions légales

Vynyty® Grapholita Press ▫ 95 g/kg (Z)-8-dodecen-1-yl-acétate ▫ AMM n°2210610 ▫ Détenteur d'homologation : M2i Biocontrol ▫ ® Marque déposée Bayer

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 3

▫ H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ▫ EUH401 -

Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur <https://agro-bayer.fr> - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Juillet 2026 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : <https://agro-bayer.fr>

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)